



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SPPPY – Qualité de l'air – Urbanisme

Grenoble, le 4 mars 2022

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT
Tél. : 04 76 69 34 46
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Risques majeurs du 8 février 2022

Participants : Jean-Yves Porta Président de la Commission ; Corinne Thievent animatrice SPPPY ; Bernard Lerisbe Association Maires de l'Isère ; IRMa : Gérard Perrotin Président, François Giannoccaro Directeur et Guilhem Dupuis; Bertrand Marion GAM ; Stéphane Bowie Conseil départemental 38 ; Audrey Borelly ; Patrick Pouchot Vencorex Le Pont de Claix ; Olivier de MONTLIVAUT Arkema ; Pierre-Louis SERRERO CIVIPOLE ; Chantal GEHIN FNE Isère ; Nathalie CHAVANIS ville de Grenoble ; M. SPINOSI SDIS.

Excusés : Christine HANY STEPAN Europe Voreppe ; Nicolas VIGIER Atmo ; Fabien Pourprix APORA Cécile BENECH SCOT ; Julien ROSSIER UMICORE ; Jacqueline Collard SERA

Voir le diaporama en PJ pour plus de détails.

Accueil et introduction

Jean-Yves PORTA remercie les participants pour leur présence et félicite toute l'équipe pour cette première lettre d'information sur les actions de l'Inspection des ICPE ; c'est une vraie réussite et il nous appartient maintenant de continuer en améliorant ce qui doit l'être pour le deuxième numéro. Il souligne qu'une des actions phare 2021 concerne les webinaires gestion de crise qui font forcément écho aux événements climatiques catastrophiques qu'a connus la cuvette grenobloise en fin d'année 2021.

Corinne THIEVENT présente l'ordre du jour de la réunion qui se déroule en visio-conférence. Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

- 1 – Actualités sur les risques industriels
- 2 - Point sur les actions en cours
 - Accord Mineur pour Risques Majeurs
 - La Matinale avec l'IRMa et le SPIRAL le 14 octobre 2021
 - Les exercices gestion de crise en webinaire
 - La lettre Actions de l'inspection des ICPE
- 3 – Actions prévues en 2022
- 4 – Préparation de la lettre n°2 Actions de l'inspection
- 5 – Points divers

I – Actualités sur les risques industriels

Deux points principaux : le plan d'actions Tous résilients face au risque et la circulaire Actions Nationales 2022 de l'Inspection

Lors de la venue de Madame Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, le 18 octobre 2021 sur le site ARKEMA Jarrie, **le plan d'action Tous résilients face aux risques** a été présenté. Les principales actions retenues sont :

- un partenariat avec l'AFPCN (Association Française pour la Prévention des catastrophes Naturelles) qui portera le déploiement de cette culture du risque ;
- l'organisation d'une journée annuelle de la résilience face aux risques le 13 octobre 2022 ;
- le développement d'un label Résilience France Collectivités pour valoriser les collectivités résilientes.

Corinne Thievent souligne que ce plan d'actions correspond pleinement aux préoccupations et créations du SPPPY depuis plusieurs années, notamment à travers notre journée annuelle Les bons réflexes, la labellisation des actions exemplaires mises en œuvre sur notre territoire, la sensibilisation des élus et les actions à destination des scolaires.

François Giannoccaro indique que l'IRma s'est rapproché de l'AFPCN et qu'il faut être imaginatif afin de proposer sur nos territoires des actions en lien avec cette journée nationale du 13 octobre 2022 : par exemple une action de communication de lancement de la campagne Les bons réflexes 2023 à prévoir autour de cette date. Il suggère également que la campagne 2023 soit la première campagne nationale qui traite des risques technologiques et naturels, en lien avec la DDT pour les risques naturels. Le SPPPY est d'ailleurs totalement légitime à s'intéresser aux risques naturels (cf son arrêté préfectoral de fondement qui parle des risques majeurs au sens large).

Bertrand Marion indique que GAM souhaite organiser un évènement à destination du grand public autour de la gestion intégrée des risques naturels, en lien avec cette journée nationale du 13 octobre mais aussi avec Grenoble capitale verte européenne.

Arkema et Vencorex indiquent qu'ils n'ont pas d'action prévue pour le moment mais qu'ils sont prêts à s'inscrire dans une action commune locale. Ils soulignent l'intérêt de traiter de façon conjointe les risques naturels et technologiques.

Guilhem Dupuis indique qu'il pourrait être opportun de se rapprocher de la ville de Pont de Claix pour voir s'ils ont prévu de reconduire leur journée de la sécurité civile organisée en octobre 2021. Le SPPPY pourrait alors s'associer à la commune pour organiser une action de grande ampleur sur cette thématique des risques majeurs.

Audrey Borelly souligne qu'il pourrait être intéressant lors de cette journée de former des ambassadeurs sur la prévention des risques. Il faudrait également prévoir des actions dans le milieu scolaire et avec les salariés car l'expérience de l'action Accord Mineur montre qu'il est très difficile de toucher le grand public.

L'action Accord Mineur pourrait être plus largement déployée lors de cette journée (ou semaine) des risques autour du 13 octobre 2022. **Corinne Thievent** interroge les membres pour savoir si ce théâtre forum pourrait convenir à des scolaires. **François Giannoccaro** indique qu'on a une campagne 2023 à venir et qu'on a un intérêt collectif à soutenir cette compagnie de théâtre qui a fait ses preuves. Ce point sera abordé lors de la plénière du SPPPY le 14 mars prochain.

Patrick Pouchot suggère de valoriser l'action sur le site internet Les Bons Réflexes. Un article a d'ailleurs été réalisé et une vidéo est en cours de finalisation.

Gérard Perrotin indique qu'il faut changer de mode de communication (cf les réunions publiques qui n'arrivent plus à attirer du monde) et quand une action marche bien il faut la soutenir.

Pierre Louis Serrero indique qu'il faut saisir l'occasion et associer cette journée d'information sur les risques à un autre évènement qui attire du monde car les gens n'ont pas très envie finalement de parler des risques....

En ce qui concerne la circulaire du 22 décembre 2021 sur les actions de l'inspection 2022, **Corinne Thievent** indique que cela nous peut donner un cadre pour la lettre n°2 (par exemple sous-traitance dans les Seveso). Elle indique également qu'une action régionale coup de poing sur la défense incendie et les rétentions est programmée en région AURA en mars 2022 ; cela concerne les établissements soumis à Autorisation non Seveso seuil haut (objectifs deux inspections à faire par inspecteur).

II - Point sur les actions en cours

• **Accord Mineur pour Risques Majeurs**

Audrey Borelly partage le REX de cette action qui s'est déroulée en deux temps :

> le jeudi 25 novembre à 16h30 (ERP, 25 personnes) et 18h30 (Tout public, 7 personnes)

> le mardi 30 novembre pour les ateliers débats créatifs.

> Lieu : Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes.

Les questionnaires d'évaluation remis aux participants font ressortir une impression globale positive (cf détails diaporama).

• **les webinaires communication et gestion de crise juillet et novembre 2021**

Corinne Thievent rappelle rapidement le principe de cette action et indique qu'au vu de son succès, de nouvelles sessions ont été proposées en novembre 2021. Une vidéo est en cours de finalisation pour mettre en avant cette action permettant une mise en situation immersive et réaliste et un scénario d'accident fictif mais réaliste.

• **la démarche POMSE avec l'IRMa et le SPIRAL**

Guilhem Dupuis présente la démarche globale en 3 temps forts autour des POMSE :

> Diffusion par voie postale du livret « POMSE » aux communes de la campagne « Les Bons Réflexes » (septembre 2021) et mise à disposition sur le site IRMa

> Organisation d'une matinale « **Acteurs économiques et établissements recevant du public, comment garantir la mise à l'abri des usagers face aux risques ?** » le 14 octobre 2021

135 participants en visio & 41 participants en présentiel,

Replay (vidéo), diaporamas et ressources complémentaires mise à disposition sur le site IRMa et diffusés aux participants : <http://www.irma-grenoble.com/02institut/formations-irma.php?id=132>

> Réalisation de 3 sessions de formation « mettre en place des POMSE »

voir le diaporama pour les retours et évaluations sur les formations.

- **La première lettre Actions de l'Inspection**

François Ginnaoccaro souligne l'intérêt de cette lettre mais il faut faire l'effort de la promouvoir et la déployer. (en plus de la référencer : voir Céline Lestievent).

Gérard Perrotin estime que l'essai est transformé et la lettre très intéressante mais il faut s'appuyer sur les maires pour la relayer. : par exemple leur suggérer un encart dans leur bulletin municipal et aussi la mettre en ligne sur leur site internet.

Il est donc convenu qu'un courrier pourrait être envoyé à tous les maires en leur suggérant de relayer cette lettre et la mettre en ligne sur leur site internet et également via les réseaux sociaux.

Pierre Louis Serrero signale également que cette lettre pourrait être relayée dans le cadre de Grenoble Capitale Verte européenne.

D'ailleurs, à ce sujet, **Patrick Pouchot** suggère de prendre contact avec la structure dédiée qui cadre cette action car les interactions sont nombreuses.

III – Les actions prévues en 2022

Cela fera l'objet de la plénière du SPPPY du 14 mars prochain mais on peut d'ores et déjà citer :

> Réaliser la lettre 2 des actions de l'Inspection ICPE

> Préparer la campagne régionale et réglementaire d'information Les bons réflexes 2023 (un GT communication, un COPIL et une réunion avec les industriels concernés) *Avantage : dynamique maintenue depuis la campagne de 2018*

> Organiser une action locale et coordonnée dans le cadre la journée nationale sur les Risques le 13 octobre 2022

> Organiser la journée annuelle Les bons réflexes 2022

> Participer aux 3 formations de sensibilisation aux risques pour le personnel métropolitain

> Co-organiser avec l'IRMa une matinale

IV – Préparation de la prochaine lettre Actions de l'inspection des ICPE

Corinne Thievent rappelle le principe de cette lettre d'information sur les actions de l'inspection des installations classées et ses objectifs.

Gérard Perrotin indique que le nucléaire revient dans l'actualité et que c'est un sujet très sensible que la lettre pourrait peut-être aborder car il y a un vrai besoin d'information. **François Giannoccaro** indique qu'on pourrait dans ce cas y ajouter une information locale (comment l'ASN a demandé à l'ILL de se mettre en conformité). Il indique également qu'il y a eu une inspection générale de l'environnement en Aura et que le rapport CGEDD a été rendu public le 28 janvier 2022 : la lettre pourrait y faire référence.

M. Bowie souligne pour la partie nucléaire le travail fait pas les CLI qui diffusent des éléments d'information régulièrement.

Plusieurs autres suggestions d'articles sont faites en séance : un article sur la campagne d'information à venir ; un article sur les gros investissements de ST Microélectroncis Crolles seveso seuil haut ; les conséquences de la réglementation Seveso 3 ; les différences entre PPI et PPRT ; les nouveaux dossiers d'autorisation qui risquent d'arriver avec le plan de relance ...

Finalement il est convenu de consacrer cette lettre notamment aux différents scénarios d'accident (depuis ceux étudiés dans l'étude de dangers jusqu'à ceux qui servent à faire les PPI et l'information des populations). Et à l'instruction des nouveaux dossiers d'autorisation (on pourrait aussi donner la parole à un industriel qui souhaite s'implanter).

Actions à prévoir rapidement

- > Réfléchir dès à présent aux actions locales et coordonnées dans le cadre de la journée du 13 octobre 2022 sur les risques
- > Faire connaître la lettre n°1 des Actions de l'inspection et notamment solliciter officiellement les maires pour cela
- > Se rapprocher de la structure qui gère Grenoble capitale verte européenne pour voir les interactions possibles
- > Commencer à travailler le contenu de la lettre n°2

Prochaine réunion le 7 avril 14 h30 à l'UD Isère